

<https://saint-etienne-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article430>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire



Livret de parcours inclusif (LPI)

- ECOLE INCLUSIVE -



Date de mise en ligne : lundi 19 juin 2023

**Copyright © Inspection de l'éducation nationale de Saint-Etienne sud - Tous
droits réservés**

Le livret de parcours inclusif (LPI) est une application qui propose des réponses pédagogiques aux besoins éducatifs particuliers des élèves, et ceci, avant la mise en œuvre ou dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE), d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), d'un projet d'accueil individualisé (PAI) ou d'un projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Le livret de parcours inclusif est conçu pour réduire au maximum la ressaisie d'information par ses utilisateurs. Il est accessible à tous les enseignants via le portail d'application ARENA.

Des interconnexions, d'une part, entre le LPI et les bases élèves et établissements de l'éducation nationale, et, d'autre part, entre le LPI et le système d'information des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont mises en œuvre.

Un espace de consultation pour les familles sera proposé. En attendant, la synthèse du livret peut être générée et communiquée aux familles.

Le guide ci-dessous donne quelques informations supplémentaires sur le LPI :